

4 Économie

Mort mystérieuse de plusieurs centaines de poissons dans l'Ogooué

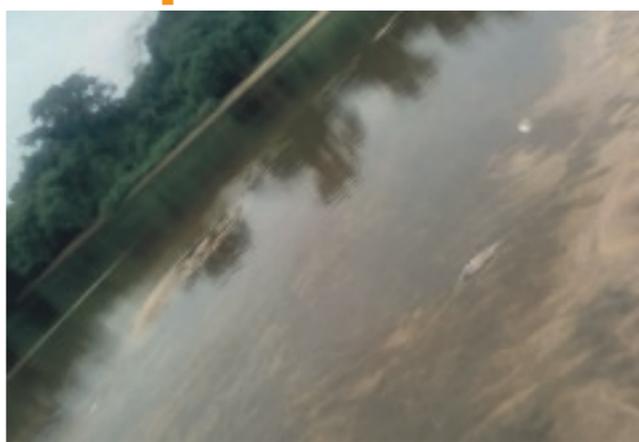
Le gouvernement adopte des mesures conservatoires

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Depuis le 9 juillet dernier, les populations vivant sur les berges de l'Ogooué, en amont de Lambaréné, ont alerté les autorités locales sur la mort mystérieuse de plusieurs centaines de poissons. Même si aucun cas d'intoxication n'a été constaté par les services sanitaires, le gouvernement a décidé, par mesure préventive, de suspendre les activités de pêche et de commercialisation du poisson provenant des zones identifiées durant quinze jours, tout invitant, les populations à s'abstenir de consommer les poissons retrouvés morts.

C'EST une affaire qui dé-

fraie la chronique sur les réseaux sociaux et qui présente déjà un risque de santé publique sans précédent pour les populations du Moyen-Ogooué et des rives environnantes. Précisément celles vivant dans la zone partant du lac Nkoghé jusqu'au lac Zilé et qui inclut la partie inférieure de la Ngounié. D'après un rapport de Guy-Philippe Sounguet, gestionnaire du site Ramsar du Bas-Ogooué, et adressé au ministère de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement chargé du Plan climat et au gouverneur du Moyen-Ogooué, depuis le 9 juillet 2019, les populations vivant sur les berges de l'Ogooué, en amont de Lambaréné, ont alerté les autorités locales



De nombreux poissons sont trouvés morts le long de l'Ogooué ces derniers temps à Lambaréné et ses environs.

sur la mort mystérieuse de plusieurs centaines de poissons.

"Au niveau de Lambaréné, on constatait, en dérive, des centaines de poissons morts sur l'Ogooué. Le 17

juillet 2019, les populations du village Lézinda, à l'embouchure de la Ngounié et du lac Zilé ont également signalé le phénomène des poissons morts", indique-t-il dans son rapport. Afin de comprendre et de

circonscrire au plus vite ce phénomène anormale, une réunion de crise s'est tenue le 20 juillet dernier sur instructions du Premier Ministre, sous la présidence des ministres en charge de la Pêche et de l'Environnement.

Il en ressort à ce jour : Une cartographie bien précise du périmètre concerné par ce phénomène. Une seule famille de poisson semble être touchée : la carpe.

De même, aucune évolution anormale de cas d'intoxication n'a été constatée par les services sanitaires dont le dispositif de surveillance est actuellement renforcé.

Ainsi, en application du principe de précaution, le gouvernement a décidé

de la suspension des activités de pêche et de commercialisation du poisson provenant des zones identifiées durant quinze jours à compter du 22 juillet 2019.

"Durant cette période, le gouvernement invite la population à s'abstenir de consommer les poissons retrouvés morts et à collaborer avec les équipes présentes sur le terrain. Sous la coordination du gouverneur du Moyen Ogooué, une cellule de veille a été mise en place pour collecter les informations et assister les populations", a indiqué le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, Biendi Maganga Moussavou.

Petit angle

En attendant les conclusions de l'enquête...

MSM
Libreville/Gabon

LORS de la mission du 9 juillet 2019 de l'ANPN, des prélèvements d'eau ont été effectués dans le lac Nkoghé. Ils sont actuellement en attente d'analyse. En outre, une enquête a été ouverte par la gendarmerie nautique pour tenter de déterminer, au niveau local, l'origine de la mort de ces

centaines de poissons. En attendant les conclusions de l'enquête, plusieurs causes ou facteurs se présentent déjà:

Notamment, la pêche au poison effectuée par les communautés locales même si ces dernières réfutent cette hypothèse; l'exploitation minière illégale et particulièrement de l'or qui est dénoncée par les populations des rives de



Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, Biendi Maganga Moussavou.

l'Ogooué et de la Ngounié ; l'arrêt de l'exploitation de l'or dans la zone de l'Ikoye qui peut laisser supposer que les produits utilisés pour l'exploitation du précieux minerai n'ont pas été sécurisés ...

"Les investigations de la zone impactée nécessitent

de mobiliser trois types d'acteurs. Cela se justifie par le fait que leur engagement dans la situation actuelle présente une typicité, une régularité et une prévisibilité que les simples informations recueillies auprès des populations ne peuvent permettre de mettre en évidence l'origine ou la cause de cette importante mortalité de poissons" indique Guy-Philippe Sounguet dans son rapport.

Commerce

Le prix du pain maintenu à 125 francs

MNN
Libreville/Gabon

Les boulangers maintiennent la baguette à 115 francs pour les revendeurs à la condition de reprendre toutes les baguettes invendues.

DES ce matin, la vente du pain va revenir à la normale dans les zones où cette denrée avait disparu et son prix reste le même, à savoir 125 francs pour le client.

Depuis deux semaines, boulangers et revendeurs de pain ne parvenaient pas à trouver une solution satisfaisante pour

toutes les parties. Hier, à l'issue d'une rencontre arbitrée par Emmanuel Eyeghe-Nze, directeur général de la Direction générale de la consommation et de la concurrence (DGCC), les représentants des deux camps ont trouvé un terrain d'entente provisoire. Ainsi, les revendeurs de pain ou détaillants vont continuer à acheter la baguette à 115 francs comme cela se fait depuis la légère augmentation décidée par les boulangers. " (...) Et nous, en retour, pour leur limiter les dégâts, on accepte de leur changer les invendus", a déclaré Jaber Nguembet Yasser, président de



Un des commerçants défendant la cause des revendeurs de pain.

l'Association des boulangers. Cette entente entre les commerçants, sous la supervision de la DGCC, sera en vigueur jusqu'à la décision finale du gouvernement.

Pour leur part, les revendeurs ont choisi la prudence. Ils demandent aux boulangers de leur fournir un document écrit attestant de leur engagement à reprendre les baguettes

de pain invendues: "Le problème se trouvait au niveau des boulangers. Avant d'aller discuter avec l'administration, ils devaient consulter la base que nous les revendeurs représentons. Nous avons accepté cette proposition à cause du DG qui nous a demandé une faveur (...) à condition que les boulangers nous fournissent un document", a affirmé M. Niang, représentant des revendeurs de pain. Plusieurs parmi ces derniers refusaient déjà, depuis quelques jours dans certains quartiers de Libreville, de revendre le pain livré par les boulangers.

Cet accord a été trouvé

au bout de deux réunions successives tenues hier. Le directeur général de la DGCC, Emmanuel Eyeghe-Nze, tenait absolument à trouver une solution rapide pouvant apaiser la tension née de cette mésentente sur le prix de la baguette de pain. Pour lui, la solution de la reprise des baguettes invendues chez les détaillants est une bonne résolution car, le bénéfice de ces derniers est en baisse lorsqu'ils ne parviennent pas à écouler tout le stock livré. Il estime qu'il faut une solution satisfaisante pour les revendeurs, pour les boulangers et, bien sûr, pour le consommateur.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/07/2019

CHANGE



Union Gabonaise
de Banque

SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1EUR	655,957
USD	1,1215	1USD=	584,893	1USD=	599,515
CAD	1,4665	1CAD=	447,294	1CAD=	458,477
JPY	121,0300	1JPY=	5,420	100JPY=	5,555
GBP	0,8997	1GBP=	729,100	1GBP=	747,328
CHF	1,1007	1CHF=	595,945	100CHF=	610,84
ZAR	15,5802	1ZAR=	42,102	100ZAR=	43,15
MAD	10,7682	1MAD=	60,916	1MAD=	64,04
CNY	7,7682	1CNY=	85,004	1CNY=	87,13
KES	115,8100	1KES=	5,644	1KES=	5,81

INDICES BOURSIERS

	en date du	
CAC	23/07/2019	5 552,93
DOW JONES	23/07/2019	27 126,68

BRENT (IPE)US Dollars/Baril
23 Juillet 2019 : 63,09